

Le Pacte PME remet un rapport d'activité très positif à Hervé Novelli

Edition du 27/05/2008 - par [Eric Damage](#)

Les difficultés que les petites entreprises rencontrent pour se développer ne sont pas un secret. Le pacte PME, qui favorise leur mise en relation avec les grands comptes, présente au Secrétaire d'Etat Hervé Novelli un rapport d'activité annuel réussi.

Le 27 mai, Oseo et le comité Richelieu ont remis le rapport d'activité 2007 du pacte PME à Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et des services. L'objectif du pacte PME lancé fin 2005 est de faciliter les relations entre les PME innovantes et les grands comptes. Une problématique générale qui touche tout particulièrement [les petits éditeurs de logiciel français](#). Malgré une véritable compétence technologique, ils ne réussissent que rarement à transformer l'essai et disparaissent ou sont achetés par de plus grosses entreprises.

Des grands comptes d'un côté, de petites structures de l'autre. Pour tenter de combler le vide entre les deux, une des solutions consiste à pousser les premiers à travailler davantage avec les seconds. Une démarche « gagnant-gagnant ». Inspiré du Small business act pratiqué depuis 50 ans aux Etats-Unis, mais avec une méthode moins contraignante, le Pacte PME incite justement les grands comptes en quête d'innovation à travailler avec les petites structures souvent très innovantes, qui restent pourtant la plupart du temps à la porte des services achats des grands. L'initiative pousse aussi les petites structures à se faire connaître des plus grands.

1 750 PME, 42 grands comptes et surtout 306 contrats signés

Le Pacte propose plusieurs outils à ses signataires parmi lesquels des demi journées de présentation de PME à des grands comptes, une place de marché en ligne sur 36 thématiques différentes et un programme passerelle de financement de la R&D de la PME pris en charge pour un tiers chacun par cette dernière, Oseo et la grande entreprise (25 projets en cours). Nombre de thématiques traitées et qui intéressent les entreprises concernent directement les TIC. Il s'agit aussi bien de la simulation numérique, du Web sémantique, de la RFID, de l'interface homme machine, de la sécurité ou encore des technologies IP.

Sous la double férule du comité Richelieu et d'Oseo, le pacte PME compte aujourd'hui 42 grands comptes signataires et 1 750 PME. Après une année 2006 consacrée à son lancement, il a clairement enclenché la vitesse supérieure en 2007. Les grands comptes signataires du Pacte ont réalisé 7,2 Mds d'euros d'achats à des PME contre 5,9 Mds d'euros en 2006. La part des PME dans leurs achats annuels passe de 19 à 20%. Et 306 contrats ont été signés entre grandes et petites entreprises à la suite des 37 journées de présentation organisées tout au long de l'année. Un résultat bien meilleur que l'année précédente qui n'avait vu que 73 signatures après 28 journées d'échange.

Le numéro un français du logiciel, Dassault Systèmes, signe le Pacte PME

Dix nouvelles sociétés ont adhéré à la démarche dont trois publiques. Et à l'occasion de la remise du rapport d'activité, deux grands comptes ont rejoint l'initiative. L'AFP d'un côté, et de l'autre, - [Dassault Systèmes, numéro un du logiciel français, chantre de l'innovation \(la moitié des 8000 employés travaille en R&D\) et de la collaboration avec les start ups innovantes.](#)

Pour l'avenir, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui soutient cette initiative depuis ses débuts, avait souhaité qu'une seconde étape soit engagée rapidement afin d'accompagner les petites structures dans leur développement vers les marchés internationaux. C'est au programme de 2008 au travers entre autres de plans mutualisés de portage de PME à l'export par les grands comptes. Les initiateurs du Pacte PME aimeraient aussi l'étendre à d'autres acteurs comme les capitaux risqués, les laboratoires de recherche, les écoles, les universités, etc. Enfin, Hervé Novelli a rappelé que la France, à l'initiative du Président de la République, continuait de « demander à la Commission Européenne la possibilité d'une action préférentielle en faveur des PME.

La Commission donnera sa réponse fin juin, avant même le démarrage de la présidence française de l'Union. Il devrait y avoir des dispositions intéressantes pour les PME européennes, de simplification des démarches, de soutien au financement, etc.»

En savoir plus :

[Télécharger le rapport d'activité 2007 du Pacte PME](#)

[Article sur le rapport d'activité 2006](#)

Url : <http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-le-pacte-pme-remet-un-rapport-d-activite-tres-positif-a-herve-novelli-26185.html>